

DISCOURS CEREMONIE DE CLOTURE

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Député Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole

Jeudi 1^{er} juillet 2010

Mesdames et messieurs,

Robert Badinter, cet homme d'exception, a mis sa vie au service de la justice et des droits de l'Homme et continue, malgré l'âge, à sillonner le monde pour poursuivre cet inlassable combat.

Je sais qu'il aurait aimé être présent parmi nous ce soir, pour nous porter personnellement son message, son témoignage et participer à nos échanges. Mais les militants des droits de l'Homme doivent aussi savoir prendre soin de leur personne pour pouvoir continuer le plus longtemps possible leur action au service d'une cause universelle.

Robert Badinter est un témoin et un acteur incontournable de la défense des droits de l'Homme, père de l'abolition de la peine de mort en France, il s'engage aujourd'hui contre l'homophobie. Il continue ainsi sans cesse ce combat qui semble sans fin en posant toujours cette question : plus d'un demi-siècle après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme les promesses de l'aube ont-elles été tenues?

Durant les trois jours de ce forum, c'est à cette question que nous avons aussi voulu répondre en débattant, en échangeant ensemble, pour pouvoir agir chacun à notre niveau pour la défense et la promotion des droits de l'Homme dans le monde.

Certes, au regard de la situation qui régnait dans une grande partie du monde en décembre 1948, les progrès s'avèrent considérables. Pourtant, si les garanties juridiques des droits de l'Homme se sont largement accrues, ils sont loin d'être également assurés et sont même menacés.

Aujourd'hui, le défi essentiel lancé à l'universalité des droits fondamentaux est sans aucun doute l'évolution de nos sociétés et la crise économique.

Cette situation pèse comme une menace sur les droits civils et politiques, comme sur la liberté de la presse. Et nous avons ici, avec Florence Aubenas et Paul Nahon lancé un appel pour la libération des journalistes Hervé Ghesquière et Stéphane Taponie retenus en otage en Afghanistan depuis le 30 décembre 2009. Au-delà même de leur propre sort, c'est la liberté d'information qu'il faut défendre.

Le contexte global menace surtout directement les droits sociaux et économiques. Les rencontres du programme de Lascaux - dont je salue le directeur François Collart-Dutilleul, professeur de droit à l'Université de Nantes - ont montré que le droit à la sécurité alimentaire et la gestion des ressources terrestres sont un défi sans précédent.

Il faut prendre la mesure de ce qu'implique le respect des droits de l'Homme face à l'évolution du contexte économique, social et environnemental. Les droits de l'Homme doivent être une création continue.

Trop longtemps on a considéré que la pauvreté était un problème économique, sans mesurer qu'il s'agit là d'une violation éclatante, insupportable des droits de l'Homme. La Déclaration universelle des droits de l'Homme a proclamé avec force la dignité inhérente à tout être humain. Elle a, pour sauvegarder cette dignité, affirmé le droit de tout être humain à bénéficier d'un logement, de soins, d'une instruction, d'une protection sociale. Que constatons-nous aujourd'hui en cette période de crise?

N'oublions pas l'esprit de la déclaration de 1948 : le renforcement des droits des plus vulnérables. La misère accable les plus faibles, les femmes en portent le fardeau le plus lourd, et les enfants sont plus menacés encore. Dans des sociétés occidentales qui considèrent de plus en plus souvent les enfants, dans les lois ou dans les quartiers, comme des délinquants en puissance, comment ne pas nous alarmer de la dégradation orchestrée du droit pénal des mineurs, de la primauté de la répression sur l'éducation ?

Parce que le droit à l'avenir de notre jeunesse doit constituer une priorité politique, nous devons refuser la suppression en France des défenseurs des enfants, une institution qui est un modèle reconnu. Aucun État démocratique ne peut faire l'économie des droits de l'enfant sans condamner son avenir. Aucun État démocratique ne peut accepter une régression de la protection des enfants, comme il ne peut accepter une régression de la protection des victimes de discriminations. La suppression de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, une institution qui a largement démontré son utilité et a acquis une notoriété internationale, constituerait un recul inacceptable des garanties pour les victimes de discriminations.

Car il n'est pas d'être humain, quels que soient son sexe, son âge, sa couleur ou un trait de sa personnalité, qui puisse être privé de ses droits fondamentaux. Ils sont ceux de l'humanité tout entière. Priver certains êtres humains de leurs droits fondamentaux signifie les méconnaître pour tous.

Mais grâce à vous tous, pendant ces trois jours, la cause des droits de l'Homme a progressé, parce qu'on en a parlé, ici à Nantes, et que de nouvelles collaborations ont vu le jour.

Ainsi, l'association Alliance internationale des villes pour le devoir de mémoire et le développement a été créée. Ce projet s'inscrit en cohérence avec le travail de mémoire et d'histoire engagé par Nantes pour regarder en face son passé de premier port négrier français, qui aboutira à l'inauguration en septembre 2011 du Mémorial à l'abolition de l'esclavage.

Cette alliance, présidée par Nicéphore Soglo, fera vivre un réseau de villes implantées sur les trois continents impliqués dans la traite atlantique. Elle nous permettra surtout d'engager des relations fécondes dans le domaine des droits culturels, de l'éducation afin de construire des relations de liberté, d'égalité et de respect entre nos cultures et nos civilisations.

Je voudrais donc, au moment où nous allons nous séparer, tout d'abord dénoncer fermement les actes de ceux qui ont tenté d'entraver les débats par des comportements contraires à l'éthique du Forum et apporter mon soutien à Zakia Dhifaoui et au collectif nantais Soutien aux Tunisiens de Redeyef qui en ont été les cibles. Dans cette enceinte de dialogue et d'échanges de tels actes sont inqualifiables. Ils

ont apporté la preuve, s'il en était nécessaire, que notre combat pour les droits de l'Homme est une lutte qui ne connaît jamais de trêve.

Je voudrais surtout remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre, l'équipe du Forum et du Secrétariat permanent des droits de l'Homme, la Cité des congrès, les organismes, associations et collectivités (Région et Département), les intervenants et les invités, Shirin Ebadi, Pierre Sané, Alim Seytoff, Rajagopal PV, Lubna Hussain... les représentants de l'Union européenne, du haut commissariat aux droits de l'Homme...

Quel que soit le titre auquel vous avez participé à ce forum, vous avez alimenté de votre expérience l'action future de vos interlocuteurs. Chacun d'entre vous aura puisé dans ces échanges des forces nouvelles pour continuer inlassablement le combat afin qu'un jour les droits de l'Homme ne soient plus considérés par certains comme des droits optionnels, posés par certaines nations et portés par des institutions, mais comme un droit naturel inhérent à chaque homme et à chaque femme.